

1

Créer/reprendre une entreprise

*Donnez-vous toutes les chances
pour réussir votre projet*



81% des créateurs
accompagnés par la CMA
sont toujours
en activité après 3 ans
(taux national 63%)



De l'idée jusqu'à l'immatriculation de votre entreprise,
la CMA vous propose une palette de services personnalisés :
informations, conseils, formations, financements, formalités...

Tél : 02 47 25 24 50
www.cma37.fr



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Indre-et-Loire

Etre informé pour éviter les pièges



Premier accueil

Vous orienter dans vos démarches jusqu'à l'immatriculation de l'entreprise



Les Jeudis de la création

Une 1/2 journée pour être mieux informé et se poser les bonnes questions autour de 4 thèmes :

- ✓ la création
- ✓ la reprise
- ✓ la micro entreprise
- ✓ la protection des marques

0€
GRATUIT !



Entretien conseil : faire le point sur votre projet

Vous avez avancé sur votre projet !
Notre conseiller vous aide à faire le point sur l'avancement de votre projet, les réglementations, les aides possibles, les démarches...et vous oriente pour les étapes suivantes.

0€
GRATUIT !



La journée du dirigeant du bâtiment

Pour assumer vos nouvelles responsabilités de chef d'entreprise du Bâtiment ; une journée animée par la CAPEB et la FFB 37.

0€
GRATUIT !

2 Forums par an (juin et novembre)
sur la **création reprise d'entreprise**

Reprendre une entreprise en toute confiance.



Un entretien conseil pour bien reprendre

- ✓ Notre conseiller étudie avec vous l'intérêt de la reprise envisagée.
- ✓ Il vous donne les points à repérer dans les bilans afin de faire une première sélection.
- ✓ Il vous liste les éléments à exiger pour permettre l'évaluation.

Consultez aussi les annonces sur le site transartisanat.fr



L'évaluation de l'entreprise

Vous avez fait le choix de reprendre une entreprise mais il vous manque des arguments pour négocier auprès des banques ou du vendeur.

- ✓ Notre conseiller vous remet une évaluation pour vous faciliter la négociation (à partir des éléments comptables et extracomptables et grâce à l'utilisation de différentes méthodes croisées).

Cette évaluation peut vous faire gagner du temps et de l'argent !



Trouver une entreprise à reprendre

Vous appuyer dans la recherche d'une entreprise à reprendre et bénéficier d'une réponse personnalisée.

**1 000
créateurs
nous font
confiance
chaque
année**

0€
GRATUIT !

Créer ou reprendre une entreprise : consolider son projet pour réussir

L'élaboration du Business Plan

Notre conseiller travaille avec vous pour faire évoluer votre projet de création ou de reprise. Il vous conseille et vous oriente à chaque étape.

Il chiffre votre business plan pour mesurer sa viabilité commerciale et financière. Il analyse avec vous le statut juridique, fiscal et social qui vous correspond le mieux. Il sécurise donc votre parcours afin de ne rater aucune étape ni aucune date.

Optimiser le financement de votre projet

A partir des informations commerciales et des éléments financiers que vous nous soumettez, notre conseiller

- ✓ vous propose 1 à 2 rdv pour diagnostiquer les financements mobilisables dont les aides.
- ✓ élabore le dossier de demande d'aides et le présente à la commission d'obtention.

Pour certaines aides, il vous sera demandé de suivre une formation : nous vous conseillons vivement l'atelier communication (voir p 4).

En suivant la prestation "L'élaboration du Business Plan", l'obtention des aides sera facilitée.

L'entretien conseil : à la carte

Notre conseiller est disponible pour vous apporter une réponse à un point d'étape de votre projet, dans le domaine social, fiscal, juridique, réglementaire, financier et mesurer les conséquences sur votre projet.

*Des entretiens
confidentiels avec
des conseillers
spécialisés*

Le conseil et le dépôt de marque

Notre conseiller, spécialiste en protection de marque fera

- ✓ votre recherche d'antériorité
- ✓ l'enregistrement de votre marque auprès de l'INPI

**La CMA37
habilitée sur
les dispositifs
création**
(NACRE, EPCE,
Cap création...)

Acquérir et renforcer ses compétences d'entrepreneur

➔ Stage de Préparation à l'Installation (5 jours)

- ✓ une formation obligatoire pour s'installer et éviter les erreurs.
 - ✓ un entretien individuel pour faire un point et vous guider
- Une obligation pour réussir !

➔ Formation devenir chef d'entreprise

Vous donner le temps et les moyens de mesurer la faisabilité commerciale et financière de votre projet et de se former aux techniques de gestion.

➔ Atelier communication

Pour être vu, montrez-vous !
2 demi-journées pour concevoir vos outils de communication en cohérence avec votre marché et pour trouver vos clients.

➔ Gérer sa micro entreprise (3 jours)

Les outils pratiques pour faire ses devis, factures, comptabilité, suivre son activité et la relancer.

➔ Encadrant d'Entreprise Artisanale (EEA)

En un an, préparez-vous à la gestion d'entreprise par module et validez un titre de niveau bac.



Formalités d'immatriculation de votre entreprise

➔ Conseils en formalités

Pour vos formalités d'immatriculation, vous pouvez soit déposer votre dossier à la Chambre de Métiers, soit nous l'envoyer par courrier, soit vous inscrire en ligne sur CFE-métiers.com.

Nous vous conseillons vivement de prendre contact avec le Centre de Formalités Entreprises (CFE) qui vous accompagnera dans vos démarches d'immatriculation.

Contactez-nous au **02 47 25 24 50**
pour connaître nos tarifs et les possibilités de financement

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT D'INDRE-ET-LOIRE

36-42 route de St Avertin CS50412 37204 Tours Cedex3 -

Tél : 02 47 25 24 50

Internet : www.cma37.fr - Courriel : cac@cm-tours.fr